

Parc de la Brenne

Patrimoine Basse Consommation

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Compte tenu de la part du résidentiel dans la facture énergétique du territoire et de la précarité énergétique de nombreux foyers (60 % des foyers non imposables) le Parc a décidé d'agir dans la rénovation du patrimoine bâti existant par le biais d'un PIG Efficacité énergétique (Programme d'Intérêt Général).

Les bâtiments choisis représentent différentes typologies de bâti ancien. Un diagnostic énergétique et un bilan patrimonial sont réalisés avant les travaux et permettent d'établir une situation thermique dynamique. Les choix d'optimisation thermique sont appuyés sur plusieurs critères : utiliser les matériaux basiques du patrimoine (chaux, menuiseries bois, enduits et peintures naturels), privilégier les circuits courts et mettre en place des sources d'énergies renouvelables avec pour toile de fond la promotion de solutions adaptées par type de bâtiment.

L'efficacité thermique des bâtiments est mesurée après les travaux pendant 2 ans.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Des bâtiments anciens (antérieurs à 1945) qui après travaux suivent la RT2012 et améliorent le confort estival
- Utilisation de matériaux traditionnels (chaux, bois, peintures naturelles) en circuit court
- Implantation d'énergies renouvelables

■ DATES / DURÉE

Période de réalisation : 2013 - 2017

■ DONNÉES

- Exemple de coût de rénovation : 1580 € HT/m² soit 1780€ HT/m² habitable
- Objectif : rénover 100 logements par an

■ RÔLE DU PARC

Ensembleur, accompagnateur

■ CONTACT

Dany CHAPPIERO
02.54.28.12.12
<http://www.parc-naturel-brenne.fr/>

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Organisation de chantiers ouverts pour la formation des artisans
- Suivi des bâtiments sur 2 ans avec enquête auprès des locataires
- Une action concernant le bâti ancien patrimonial

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Des financements complexes et rares, d'où des travaux réalisés *a minima* par les particuliers et moins qualitatifs
- Développer la formation sur chantier
- Multiplier les coopérations et partenariats pour être plus précis dans les rénovations



©Parc de la Brenne